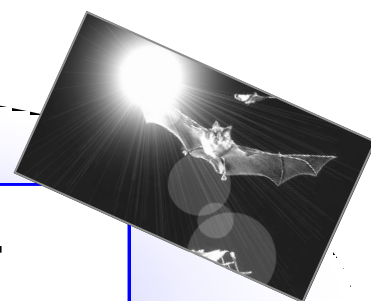




LA BARBASTELLE DU SOMMET

Conseil Municipal du Monestier

Le p'tit bulletin N°4 Décembre 2008

Le père Noël est venu et il a fait des révélations... surprenantes !...

Je tiens à informer Mr le Maire et la population que très prochainement une hyper grande surface et une zone commerciale de proportion honteuse s'implanteront sur la place du village du Monestier. Les magasins seront ouverts le dimanche.

Vous cherchez un emploi, vous avez plus de 70 ans, déposez votre CV ainsi qu'une lettre de motivation dans ma boîte, je transmettrai ! Ne me remerciez pas... Cadeau !!! Joyeuses fêtes à tous.



Photographie réalisée avec trucage

**VENEZ AU DEBAT PUBLIC, SALLE COMMUNALE,
VENDREDI 19 DECEMBRE, 19H00.**

Dans ce numéro :

Portrait : Josette et Emile Burgarella	p2
L'eau bien si précieux	p3
Le repas de Noël	p4
Communiqué de Mr le Maire et du conseil municipal	p5
Petites annonces Que s'est-il passé au conseil ? Nous contacter	p6

Edito :

1ère réaction : positive ! « Tiens la Barbastelle donne des idées, voilà de la concurrence, c'est chouette que d'autres aient envie d'écrire aux Mounitères, un journal d'opposition cela ne peut que faire avancer les idées ... ».

2ème réaction : bof ! « Ce n'est pas signé, comment échanger des idées avec Anne Onyme ? Là on ne peut pas avancer, c'est dommage, l'idée était plutôt bonne ... ».

3ème réaction : beurk ! « La forme est moyenne et le fond faux. Qui peut donc avoir tant de mal à vivre au Monestier, ce joli village que j'aime tant ? Tant de mal être et ne pas pouvoir l'assumer, ne trouver comme moyen que de la graine de zizanie ? ... Oui c'est dommage !

Marianne

PORTTRAITS

Josette et Emile Burgarella

C'est Josette et Emile Burgarella que j'ai rencontré chez eux pour l'interview de ce numéro.

Ils sont à la fois habitants du Monestier, gestionnaires de l'unique gîte de France et actifs membres de l'association Lou Mounitaires.

Je crois savoir que c'est toi Josette qui est originaire du Monestier ?

Josette : Oui, de Fournat et ce depuis au moins 4 générations, avant je ne sais pas. J'ai malheureusement égaré la lettre que le docteur Coron du Cluseau de Vanosc m'avait écrite. Il racontait ma naissance dans la maison familiale un 22 avril, il y avait de la neige ! Après le décès de ma mère, j'ai été placée mais je revenais régulièrement au Monestier pour les vacances chez ma tante. Nous logions chez les religieuses. Nous sortions peu et je n'ai guère de souvenirs d'enfance.

Et toi, Emile, comment es-tu arrivé au Monestier ?!

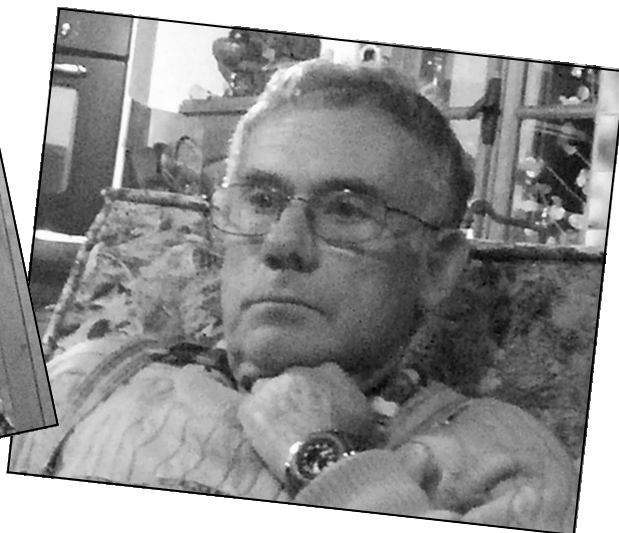
Emile : Avec Jo évidemment ! Depuis 1962 nous montions tous les dimanches pour voir sa tante.

Moi, j'habitais Marseille et je suis allé à Lyon pour faire un stage. Je ne devais pas y rester et puis... Je travaillais dans une entreprise d'électricité, Josette était à la sécurité sociale. Lorsque Josette a hérité de notre maison ce n'était qu'une simple écurie qui servait d'entrepôt. Je ne savais pas vraiment ce que c'était que faire des travaux mais j'ai appris sur le tas et puis cela valait le coup de la restaurer.

Josette : Surtout que je n'ai pas vraiment facilité la tâche d'Emile : pour des raisons qui étaient celles de l'époque et auxquelles j'avais envie d'adhérer, je ne voulais pas que l'on installe l'électricité (les lampes à pétrole, accrochées au mur sont toujours là !) et il a dû faire des trous à la chignole pendant un certain temps ! Le sol était en terre battue, nous accédions aux chambres de l'étage par l'extérieur à l'aide d'une échelle.

Finalement pourquoi as-tu accepté que « la fée électricité » pénètre ta demeure ?

Emile : A cause de la chignole ! avec une perceuse c'est quand même plus facile !!!



Deux maisons, une à Lyon, une ici en travaux, deux boulots à plein temps, deux enfants, comment faisiez-vous pour gérer tout ça ?

Josette : Oui c'est incroyable comme le temps était différent. De plus, je travaillais le samedi il n'y avait donc que le dimanche de disponible et je faisais de la couture.

Et toi Emile qu'est-ce qui t'a plu au Monestier, tu aurais pu ne pas adhérer à ce projet de vie à la campagne ?

Emile : Notre venue hebdomadaire ici était un sas de décompression.

Josette : Il est plus campagnard que moi ! Les filles en général préfèrent la ville pour les activités et les magasins !

Emile : Pour moi la vie à Lyon était stressante comme dans toutes les grandes villes : trop de bruit, pas assez d'air. Au Monestier c'était la pause, le calme.

Et le gîte alors, comment vous est venue cette idée ?

Josette : Justement, nous en parlions avec Emile et nous ne parvenions pas à savoir qui a eu l'idée en premier. Au moment de notre retraite cela nous procurait une occupation.

Emile : Nous avons fait faire tout le gros œuvre et nous avons engagé de nombreuses démarches pour accéder à des subventions. Ensuite j'ai suivi un stage de trois jours à Privas organisé par les Gîtes de France pour apprendre tout ce qui relatif à l'accueil et à la gestion. C'était un peu lourd. Il nous a fallu taper à toutes les portes pour trouver les moyens nécessaires.

Sur le secteur, le contrat global de développement en était à ses débuts et les gens n'étaient pas encore suffisamment performants pour nous renseigner. C'était difficile de monter le dossier. Le gîte est en activité depuis 2000.

Et maintenant, avec du recul était-ce une bonne idée ?

Josette : Oui, c'était une très bonne idée. Avec ce projet, nous avons pu associer divers points qui nous tenais à cœur : rompre l'isolement, profiter et faire profiter du point de vue, des paysages, participer à la vie du village.

Emile : Et puis depuis, nous accueillons des habitués, des gens que l'on connaît et avec qui on s'entend bien. Tous les ans, nous avons la visite des ramasseurs de champignons et les sympathisants de l'Ardéchoise cela fait 8 ans qu'ils viennent. Il y aussi les Belges, les Hollandais. Du coup, on est invité partout ! Cette année nous avons reçu entre autre, des fonctionnaires parisiens, originaires de la Guyane et de la Martinique.

Et vous n'avez jamais eu de soucis avec vos locataires ?

Emile : Non, jamais. Ce sont toujours des gens supers et des rencontres riches. Du coup on a presque moins besoin de voyager. Si nous n'avions pas eu ce projet, il est clair que nous aurions rénové de façon plus modeste, juste pour nous et notre famille. Mais le gîte permet aussi de recevoir nos enfants et petits enfants. C'est un lieu de ralliement.

Comme lors de l'interview de Max à vous de nous dire ce que vous souhaiteriez pour notre village, quel est votre message ?

Josette : Ce serait chouette d'avoir un four à pain sur la commune au-delà de l'aspect pratique c'est surtout pour le côté convivial.

Et puis ce serait une spécificité sur la vallée de la Vocance, le petit plus qui n'existe pas dans les autres villages.

Josette : Un bistrot de pays est une idée qui nous apparaît comme sympathique également. Je ne sais pas si tu connais mais c'est une appellation et cela ne semble pas trop contraignant à installer, il faudrait bien sur un local. Mais ce serait un bon projet. Il n'y en a que 17 sur le département et ils sont tous situés dans le sud ardéchois.

En ce qui concerne les projets à étudier rapidement, il y a l'Ardéchoise qui passe à Vanosc cette année, c'est aux alentours du 17 juin, nous pourrions peut-être participer je ne sais pas vraiment sous quelle forme il faut réfléchir.

Avant de partir et après avoir remercié Josette et Emile pour leur chaleureux accueil, je m'attarde un instant sur le travail d'Emile. Peintre amateur, Emile a son atelier dans la grange et quelques uns de ses tableaux sont exposés dans sa maison. « Reconnais-tu Madame Richard ? » me dit-il.

La tableau est lumineux et l'ambiance douce. Tiens, la voilà ma prochaine « victime » me suis-je dit ! encore faut-il qu'elle soit d'accord, hein Marie ?

Marianne

L'eau dans tous ses états

C'était le thème de l'exposition qui était proposée aux habitants du Monestier le dimanche 30 Novembre à la salle communale.

Les visiteurs ont été peu nombreux, intéressés néanmoins. Il faut reconnaître que non seulement l'information est passée un peu tardivement mais en plus il y avait une erreur sur la date alors...évidemment ! (toutes mes excuses!) De toute façon sachez dès à présent que cette exposition sera à nouveau présentée à l'occasion de la semaine de l'environnement qui aura lieu au mois de juin 2009. Elle sera proposée par les écoliers et vous pourrez très certainement la consulter à la mairie de Villevoacance.

L'eau est une voyageuse sur notre planète. En s'écoulant, elle dessine des monuments dans la roche, modifie les rivages et, gelée sous la forme de glaciers, érode le paysage. L'eau fait tellement partie de nous et de nos habitudes que nous la considérons comme un bien acquis et que nous oublions que l'eau, ce don de la nature, c'est la vie.



« A l'eau la Terre ? »...



Un français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour.... Dans le bateau, en tassant au maximum, nous avons pu rentrer 70 litres Combien êtes-vous à la maison ?!!!



Les visiteurs ont été peu nombreux, intéressés néanmoins



Clin d'œil et joyeuses fêtes

Le père Noël est venu nous faire une petite visite le 7 décembre à l'occasion du repas de Noël. Et pas n'importe quel Barbu je vous prie ! Non seulement il avait amené toute son équipe avec lui dont l'excellente Isabelle, le lutin chanteuse, qui nous a accompagné en musique une bonne partie de l'après-midi, mais en plus il nous a apporté des nouvelles toutes fraîches sorties du pôle. Bref un père Noël sympathique et engagé que l'on espère bien revoir l'année prochaine. C'était un moment très agréable qui a été partagé jusqu'à tard dans la soirée (le père Noël aime jouer aux cartes mais chut... c'est un secret !). Alors un grand merci aux lutins organisateurs et à toutes les personnes présentes ce jour là et qui ont contribué à l'excellente ambiance.

Bonnes fêtes à vous tous



Reconnaissez-vous les lutins ?!

Avis aux Mounitères

Chers administrés,

Vous avez eu, il y a quelques jours dans votre boîte à lettre une missive sous l'appellation « Le petit journal ».

Je tiens tout d'abord à vous informer que cette lettre anonyme n'est pas un communiqué de la municipalité.

J'ai souhaité, en accord avec le conseil municipal, d'user de mon droit de réponse sur notre bulletin local « La barbastelle » afin d'apporter un démenti aux affirmations hasardeuses et approximatives que vous avez pu lire.

C'est de la désinformation !

Je vais tenter de répondre point par point aux allégations contenues dans cette lettre de façon à rétablir la vérité.

Accès aux documents budgétaires :

Je vous rappelle que les éléments budgétaires de la commune sont librement consultables par le public sur demande au secrétariat de mairie.

L'emprunt et la dette :

Au cours des deux derniers mandats, la commune a emprunté une seule fois pour financer la ferme communale environnementale.

Cet emprunt a été contracté en 2006 pour un montant de 100 000,00 euros à rembourser sur une période de 12 ans.

Les annuités s'élèvent à 10206,00 euros. Cet emprunt est, à ce jour, la seule dette de la commune.

L'état des finances :

Les finances communales sont saines, elles permettent d'honorer les dépenses courantes de fonctionnement et de faire face, si nécessaire, à de nouveaux investissements.

La capacité financière de la commune se situe à un bon niveau en comparaison d'autres communes dans la même strate de population.

Les ressources :

Le budget de fonctionnement de la commune est abondé par trois recettes principales :

- La dotation globale de fonctionnement (dotation de l'état)
- Des aides du département (diverses compensations)
- Les recettes fiscales (impôts locaux)

Et dans une moindre proportion par diverses recettes de locations et autres produits.

Les recettes forestières sont versées sur un budget annexe, elles n'entrent pas directement dans le budget de fonctionnement de la commune mais peuvent cependant être mobilisées pour financer des investissements.

Pour autant, faut-il ne rien faire ?!

J'entends les recommandations sur les futurs investissements, ainsi que les conseils pour terminer certains projets d'aménagements en cours. La municipalité n'a d'ailleurs pas attendu pour s'en préoccuper !

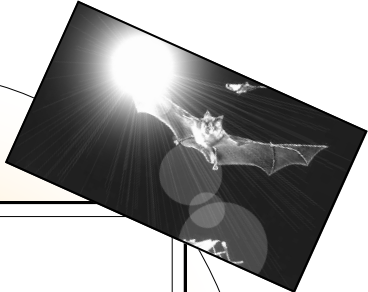
Les dernières élections municipales ont porté, aux affaires communales, une équipe responsable, au service de la collectivité, soucieuse de la bonne utilisation des deniers publics, volontaire dans ses engagements et son action.

A votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, chers Mounitères, l'expression de mes sentiments dévoués.

Pour le conseil municipal
Le maire
Denis Sauze

RAPPEL : **Réunion publique ce** **vendredi 19** **décembre à 19H00** **pour débattre des projets portés** **par la municipalité.**

ERRATUM : Dans le numéro de septembre il faut lire Ludovic et non Frédéric ! C'est effectivement Ludo qui est entré dans la famille de Philippe et Dominique Prud'homme en épousant Tifaine à l'église du Monestier. Toutes nos excuses aux jeunes mariés et à leur famille



POUR NOUS CONTACTER,
NOUS FAIRE DIVERSES PROPOSITIONS
D'ARTICLES, PUBLIER VOS ANNONCES,
VOS ENVIES etc.... :

Marina FERREIRA : 04.75.34.70.38

ferreira.marina@aliceadsl.fr

Marianne VERGNE : 04.75.34.75.75

ec-vilpb@inforoutes-ardeche.fr

Que s'est-il passé au conseil ?

- Le tarif de l'eau augmente : 0.50€ le m3.
- La commune adhère à la SPA pour l'année 2008 uniquement puisque cette compétence est transférée à la communauté de communes.
- Suite à une demande exceptionnelle des restos du cœur, la commune versera une subvention de 100€ pour le renouvellement de leur camion.
- La numérisation du cadastre verra le jour prochainement, le conseil a choisi le prestataire.
- L'étrave a subi des améliorations (afin de l'user moins vite !)
- Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le transfert des compétences à la communauté de communes.
- Le choix du bureau d'étude de faisabilité de la chaufferie a été fait. Il s'agit du cabinet Mounier Perrin.
- Le conseil municipal autorise Mr le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la création d'un emploi en CDD.

Les membres du conseil municipal invitent toutes les personnes qui le souhaitent à venir s'informer plus précisément des diverses délibérations à la maison commune aux horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 13H30 à 17H30 ; vendredi de 9H00 à 11H45 et de 14H00 à 16H30.

Petite annonce

Le comité d'animation du Monestier est à la recherche de photographies anciennes du village en vue d'une exposition prochaine.

Alors, je ne sais pas comment vous auriez réagi mais l'autre soir, au conseil on a quelque peu « décroché » car Florent nous a sorti un album de vieilles photos de diverses époques. C'était intéressant, agréable et joyeux d'essayer de reconnaître des têtes, de situer les lieux. Imaginons une exposition toute entière : ce sont des anecdotes à coup sur et des discussions animées en perspective.

Oui mais, pour cela, il faut des photographies !

Ce que propose le comité d'animation est de les numériser (les mettre sur un CD informatique) afin de pouvoir les projeter et ainsi ne pas les abîmer.

Alors à vos tiroirs et n'oubliez pas, avant de les transmettre, de noter votre nom au dos.

Merci d'avance pour votre collaboration.